



Technologie de l'information—Tekpac & TekpacPlus

Police combinée conçue pour les entreprises en démarrage ainsi que les compagnies générant des revenus annuels jusqu'à 1 000 000 \$

Les polices Tekpac et TekpacPlus incluent:

Erreurs et omissions de la technologie de l'information – (Franchise de 1 000 \$ - 2 500 \$)

- Couverture pour blessure corporelle et dommage matériel émanant d'un acte de négligence, erreur ou omission lors de dispensation de services et/ou de produits pour la technologie de l'information partout au monde
- Définition élargie de services pour la technologie de l'information
- Revenus admissibles: Tekpac—jusqu'à 200 000 \$ —TekpacPlus jusqu'à 1 000 000 \$
- Territoire: Tekpac – Canada; TekpacPlus – Mondial

Nouveautés pour TekpacPlus

- ⇒ Option de période de prolongation de 1 an disponible dans le libellé
- ⇒ Option de couverture pour sous-traitants
- ⇒ Limite de 2 M\$ maintenant disponible
- ⇒ Option de couverture de 250 000 \$ pour violation de marque de commerce et droit d'auteur

Responsabilité civile générale – Police sur base d'événement (Franchise de 1 000 \$)

- Police sur base d'événement
- Couverture A: Blessure corporelle et dommage matériel (produits et opérations complétés, la responsabilité contractuelle et la responsabilité patronale contingente)
- Couverture B: Blessure corporelle
- Couverture C: Frais médicaux
- Couverture D: Responsabilité légale des locataires
- Automobile des non-propriétaires - Limite 1 000 000 \$ - Limites plus élevées disponibles (jusqu'à concurrence des limites de la police)
- Responsabilité civile des administrateurs d'avantage sociaux - Limite 1 000 000 \$
- Responsabilité légale des locataires - Limite de 250 000 \$
- Frais médicaux 25 000 \$ par personne/par accident

Assurance biens (Optionnelle) - (Franchise 1 000 \$ pour toutes les couvertures, à l'exception du refoulement d'égoûts de 2 500 \$)

Autres extensions pour Tekpac:

- Biens nouvellement acquis contenu - Limite 100 000 \$ pour 60 jours
- Biens en transport ou temporairement hors lieux - Limite 10 000 \$
- Colis postaux - Limite 5 000 \$
- Documents de valeur - Limite 10 000 \$
- Comptes recevables - Limite 10 000 \$
- Frais supplémentaires, incluant les pertes dues à une poursuite civile pour 30 jours - Limite 10 000 \$
- Dommage au bâtiment par cambriolage - Limite 5 000 \$
- Frais de déblais 25% - Limite 25 000 \$
- Nettoyage et enlèvement des polluants - Limite 10 000 \$
- Bail - perte de loyers - Limite 10 000 \$
- Vitrage pour locataires - Limite 1 000 \$ par carreau, Limite 5 000 \$ par incident

Autres extensions pour TekpacPlus:

- Nouvelle location immeuble / contenu 500 000 \$ pour 90 jours
- Biens nouvellement acquis - Limite 100 000 \$ pour 60 jours
- Dispositions légales
- Biens en transport ou temporairement hors lieux - Limite 10 000 \$
- Colis postaux - Limite 5 000 \$
- Documents de valeur - Limite 25 000 \$
- Comptes recevables - Limite 25 000 \$
- Frais supplémentaires, incluant les pertes dues à une poursuite civile pour 30 jours - Limite 25 000 \$
- Frais professionnels - Limite 10 000 \$
- Dommage au bâtiment par cambriolage - Limite 5 000 \$
- Frais de déblais 25% - Limite 25 000 \$
- Nettoyage et enlèvement des polluants - Limite 10 000 \$
- Bail - perte de loyers - Limite 10 000 \$
- Vitrage pour locataires - Limite 1 000 \$ par carreau, Limite de 5 000 \$ par incident
- Dérèglement mécanique, électronique des équipements de bureau et d'informatique - Limite 25 000 \$ (franchise de 2 500 \$)
- Perte conséquentielle – Sous-limite 25 000 \$ (hors lieux)



Options Tekpac

Tekpac Option #1

Erreurs et omissions Limite 100 000 \$
Responsabilité civile générale Limite 1 000 000 \$ ou 2 000 000 \$
Biens 100 000 \$ incluant 5 000 \$ pour les ordinateurs portables

Tekpac Option #2

Erreurs et omissions Limite 100 000 \$
Responsabilité civile générale Limite 1 000 000 \$ ou 2 000 000 \$
Biens 50 000 \$ excluant la couverture pour les ordinateurs portables

Options TekpacPlus

TekpacPlus - Erreurs et omissions

Option de 250 000 \$, 500 000 \$, 1 000 000 \$ ou 2 000 000 \$

TekpacPlus - Responsabilité civile générale

Option de 1 000 000 \$ ou 2 000 000 \$
Limites plus élevées pour les propriétaires

TekpacPlus - Assurance biens (Optionnelle)

Limites allant jusqu'à 15 000 000 \$

Pour de plus amples informations, veuillez communiquer avec un membre de notre équipe de souscription ou visitez notre site web au www.creechurch.com

**Pensez Creechurch
Une assurance intelligente**

La présente brochure est fournie à titre d'indication seulement et ne constitue pas un contrat d'assurance. Veuillez vous référer au libellé pour les modalités, conditions et exclusions. Toute soumission est sujette à des critères individuels de souscription.